

La valeur éducative du Mouvement des éclairées

Autor(en): **Evard, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 215

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

utilisé pour faire marcher les moteurs à benzine. A l'heure qu'il est, l'administration des postes et l'armée utilisent exclusivement ce combustible pour leurs véhicules. Le trafic aérien a également eu recours à ce combustible, et le débit est si fort que l'administration des alcools se voit parfois obligée de réduire ses livraisons pour n'être pas à court de réserves.

En Angleterre et en Australie on étudie l'extraction de l'alcool industriel des déchets de sucre. Ford lui-même a dit: «L'alcool est le carburant de l'avenir.»

En Suisse le problème se pose en termes analogues: d'un côté nous importons des quantités considérables de benzine et de benzol, de l'autre, nous ne savons que faire de notre alcool.

Ce qui nous empêche de suivre l'exemple de la France, de l'Allemagne, de la Tchécoslovaquie, c'est le fait que l'alcool est plus cher que les autres combustibles. Les pays précités ont un monopole d'Etat qui peut vendre l'alcool de bouche très cher et grâce à cela, vendre en-dessous du prix de revient l'alcool industriel. C'est ainsi qu'au début de cette année, le prix de l'alcool de bouche était en Allemagne, de 600 fr. l'hectolitre, en Suisse de 130 fr.; celui de l'alcool industrie, en Allemagne de 18 fr., en Suisse de 64 fr. Notre monopole n'existe plus qu'en théorie depuis le 3 juin 1923. Seule une revision de la législation fédérale nous permettra de transformer une boisson malfaisante pour l'organisme humain en un produit utile pour l'industrie.

(Communiqué par le Secrétariat romand de la Ligue internationale contre le danger de l'eau-de-vie.)

La valeur éducative du Mouvement des Eclaireuses

Dans le *Temps*¹, après avoir décrit un Camp d'éclaireuses genevoises dans la Forêt de Fontainebleau, M. Hippolyte Parizot qui a revécu des souvenirs de Fenimore Cooper, imagine, sous le titre *La Vie et l'Ecole*, un dialogue de deux Françaises d'intelligence ouverte, dont l'une connaît la Suisse et le scoutisme féminin, tandis que l'autre se montre hésitante, imbue encore du traditionalisme de sa jeunesse bridée. La première, louant nos méthodes hardies en matière d'éducation, définit la vie des Eclaireuses: «Le campement fait, longtemps d'avance, la joie de ces jeunes filles. Ce qu'elles gagnent à cette vie en pleine nature, il vous a suffi de regarder leurs visages roses et épanouis pour vous en rendre compte. A l'exemple des jeunes Grecques de l'antiquité, les Eclaireuses, entraînées à la gymnastique, à la marche, à des jeux variés, à la natation, n'acquièrent

¹ *Le Temps*, Paris, octobre 1924.

retour de cette opération. Dans le nombre, un petit esclave de quatre ou cinq ans. Il n'a plus de mère, lui, ni personne qui s'intéresse à ses peines, ayant été amené sans doute, du cœur de l'Afrique. Stoïquement, il est le seul à ne pas broncher devant la douleur. Touchante image aussi que celle d'une pauvre femme qui, après avoir vu partir pour la Mecque sa fille bien-aimée et son gendre, n'en reçoit plus de nouvelles et se décide à son tour à entreprendre le grand voyage, dont son cerveau borné ne mesure pas l'étendue. Etape par étape, elle gagne, comme servante, de quoi se rapprocher un peu du but qu'elle ne saurait atteindre. Ses pérégrinations l'ont amenée chez M^{me} de Lens. On y prend, à son insu, des informations sur le jeune ménage absent: le mari et la femme sont morts de la peste!... Mais à quoi bon troubler l'âme d'une mère. Celle-ci continuera, jusqu'à son dernier souffle, à avancer et à espérer.

Danseuses, nègres, Aïssaouas, le charme ensorcelant des jardins dans le «bled», des scènes du «Mellah», le quartier juif, des drames du harem, et les pauvres petites épouses de dix, de huit ans même... tout cela passe sous nos regards en tableaux précis qu'éclaire le grand magicien, le Soleil, ou qu'estompe l'ombre des vastes salles closes. On dirait que M^{me} de Lens, éprise de la beauté ambiante, s'était mise tout doucement à

pas seulement de l'endurance, mais surtout dans le passage de l'enfance à l'adolescence, un joyeux équilibre d'esprit.» Ensuite, le champion du scoutisme féminin expose les principes éducatifs, la loi et la promesse de l'Eclaireuse, leur organisation leur idéal familial et social. A quoi, l'interlocutrice lui répond: «Il me plaît de reconnaître que ce qu'elles ont d'un peu garçonnier se tempère de maximes spécialement propres à la femme: obéir, servir, se dévouer à la patrie et à la famille. Mais pour ce qui est de la vie des champs, je confesse que cette existence de patrouilleuses exerce sur mon esprit maternel une moindre séduction. Je ne commettrai pas l'inconvenance de comparer le camping au dancing. Mais j'aime pour mes filles des jeux plus proches de mes yeux. Que voulez-vous! je ne suis pas à la page: les mœurs vont plus vite que moi.»

* * *

De nombreuses compatriotes, en Suisse, jugent comme la deuxième dame française, surtout dans les contrées où il n'existe aucun groupement scout ou des groupes masculins seulement, et alors on assimile naturellement l'organisation féminine à celle des Eclaireurs, généralisation bien légitime pour qui ignore le caractère nettement original, nettement féminin de l'œuvre des Eclaireuses.

Personne ne méconnaît la valeur éducative du scoutisme des garçons et l'œuvre d'intuition pédagogique de son fondateur, le général Baden Powell. Mais l'heureuse inspiration de ce vieux militaire, alors célibataire, relativement à la formation des fillettes et des jeunes filles, fut un trait de génie — car il conçut d'emblée que l'Eclaireuse, qui jeunette a partagé la vie physique et l'enthousiasme de son compagnon, a dès l'adolescence d'autres préoccupations, d'autres instincts. Le *Mouvement Féministe* de 1923, qui a rendu compte du *Livre des Eclaireuses* (*The Girl Guiding*), traduit par quelques Eclaireuses de Genève, a souligné déjà qu'il constitue un admirable petit traité de l'éducation féminine moderne, sous une forme charmante.

Le mouvement des Eclaireuses débuta en Suisse en 1913 déjà: la section de Bâle, la première, qui se nomme *Hochwart*, suit aujourd'hui le rite américain et n'appartient pas à l'Association générale. Des groupements se formèrent ensuite à Berne (1916), Zurich et Winterthur (1917), Saint-Gall, Lucerne, etc., sous le nom de *Pfadfinderinnen*, tandis que la Suisse romande donnait naissance à des sections à Villeneuve (1914), Genève et Lausanne (1915), Neuchâtel (1916), Le Locle, Vevey, Boudry, Vallorbe, Renens, Yverdon, Bulle et même Chiasso... La *Fédération des Eclaireuses suisses*, fondée à Berne en 1919, comptait, en novembre dernier, 675 membres au total, soit 615 Eclaireuses et 60 «petites ailes» (en deux sections). La pro-

voir et à sentir en Orientale: Non point qu'elle ne fût choquée parfois, mais on croit deviner qu'elle était subjuguée surtout.

«...Allons au cimetière oublier la mort et les choses tragiques de ce temps», écrit-elle. «Un cimetière est un lieu plaisant où l'on peut s'étendre à l'ombre des oliviers, les yeux éblouis par l'azur du ciel et par le vert intense de la terre. Une vie bourdonnante monte des herbes et descend des branches. Les cigognes planent très haut, les moucheron tournoient en brouillard léger, l'âpre odeur des soucis relève l'arôme miellé des lisérés et des mauves...»

Lisez aussi ce passage: «Fatima, impatiente, m'appela. Nous traversâmes encore cent pièces muettes, aux charmantes loggias, souriant sur le jardin, ou sur la mer, cent pièces autrefois animées où circulaient les esclaves, où se nouaient et se dénouaient les intrigues du harem...»

«Et je retrouvai enfin dans le salon les maîtres du logis; Si Beji ben Abder Rahmane, le tout-puissant vizir de Si Sadok bey, le fringant cavalier, le richissime seigneur et son épouse, Lella Tejelmouk l'incomparable... Un petit vieux tremblant et courbé, une Circassienne fanée dont la beauté défailante évoquait encore, comme les restes de son palais, les splendeurs enfuies.

gression est lente, étant à 500 membres en 1920, 573 en 1923, prouvant par là même que les Eclaireuses sont encore moins bien vues que les Eclaireurs, rarement soutenues par les éducatrices, les Sociétés féminines, les autorités même. Cela tient très probablement à ce que le côté éducatif du mouvement échappe aux personnes qui ont la responsabilité de la jeunesse féminine. Au risque de répéter des choses connues de nos lecteurs, reprenons la question, car le scoutisme féminin mérite d'être encouragé par toutes les femmes d'avant-garde, féministes et suffragistes au premier chef!

D'ailleurs, les gens opposés aux Eclaireuses ne sont-ils pas aussi des antisuffragistes — et cela en raison d'idées fausses? Le scoutisme, pas plus que le féminisme, ne constitue une masculinisation de la jeune fille ou de la femme. Voir dans l'œuvre de Baden-Powell une formation militaire ne convenant qu'aux jeunes gens est une erreur aussi flagrante que de croire que le suffrage changera la mise, les mœurs et le psychisme de la femme. Depuis plus de vingt ans le féminisme évolue, non dans le sillage des mœurs et habitudes masculines, mais dans la voie de l'activité altruiste, de l'hygiène sociale, de la protection de l'enfant et de la femme, de l'égalité de la morale et de la saine justice. Le scoutisme, tout comme le féminisme, vise à développer chez la jeune fille, non des allures garçonnnes, mais toute sa féminité, sans plus de contraintes corporelles, de restrictions de ses capacités intellectuelles et affectives, de coups de ciseau aux ailes de la jeune abeille, ni d'éteignoir sur sa flamme intérieure — comme c'était le cas de la conception vétuste de l'éducation au bon vieux temps!

La psychopédagogie moderne a rendu à la jeune fille le droit à la vie et le droit à l'épanouissement de tout son être, et c'est en raison même de ces droits que les nouvelles générations se lèvent à la conquête intellectuelle et sociale du monde. Les suffragistes, loin de les entraver, les y aident, en revivant leur propre adolescence contrainte: c'est pourquoi elles approuvent le scoutisme.

Parmi les méthodes éducatives nouvelles, l'œuvre des Eclaireurs et des Eclaireuses est une des plus adéquates des aspirations des enfants, garçonnets et fillettes, des jeunes, à l'adolescence et pendant la jeunesse, et c'est une trouvaille d'intuition d'un pédagogue-né qui s'ignorait.

Au tout premier chef, la valeur de cette méthode est due au fait qu'elle constitue un *jeu*, librement consenti, n'impliquant rien qui soit imposé par l'adulte aux jeunes; des suggestions splendidement généreuses, qui sollicitent une adhésion spontanée et enthousiaste, le don de soi par un consentement réfléchi, supérieur à l'obéissance même. Et la liberté dont jouissent les enfants et les adolescents se trouve si bien adaptée aux

possibilités d'autonomie de leur âge, de leur développement, de leur sexe, qu'elle donne à tous la pleine conscience de leur dignité et de leur responsabilité, qu'ils ont de la sorte le sentiment d'être quelqu'un — et non plus l'impression d'être un mioche ou un élève en sous-ordre. De la sorte, tout ce qui s'accomplit dans cette paradisiaque liberté se fait d'enthousiasme, et l'on s'instruit, s'éduque, se développe, sans même s'en douter. Et comme tout y est librement choisi dans ce jeu joyeux, on réalise chez les Eclaireurs et surtout les Eclaireuses, la parfaite Ecole active où les aînés, chefs et instructeurs, sont les veilleurs aiguillant les activités bonnes, suggérant l'exercice fécond, stimulant les bonnes volontés.

Le jeu des Eclaireuses réalise pour les jeunes filles de tous âges la plus saine culture physique, celle de la méthode naturelle, par les promenades, les courses de montagne, les cours de vacances, les rondes et danses populaires, la natation, le sport (ski, luge, patin, foot-ball, basket-ball, etc., etc. Rien n'y est commandé, et tout s'y harmonise pour entretenir la santé, développer la nature et la grâce, entraîner à l'endurance.

Le développement intellectuel est considérable en raison de toutes les recherches libres que font les Eclaireuses dans le domaine des sciences naturelles (botanique, entomologie, zoologie, astronomie, géographie ou géologie), par les enquêtes historiques ou sociales, les causeries littéraires, musicales, artistiques d'initiative individuelle ou collective. Enfin, comment définir tout l'apport du domaine pratique: cuisine, organisation d'un camp, travaux manuels et couture, connaissance des choses de la vie courante, administration publique, comptabilité élémentaire — toutes ces acquisitions que la langue allemande appelle d'un terme « *Lebenskunde* »?

La patrouille, la section, le camp cantonal, national ou international de l'Eclaireuse sont des centres d'intérêt de premier ordre, mais aussi une école d'entraînement à la solidarité, une école de formation du vouloir — non seulement de ce qu'on nomme bonne volonté, mais aussi de cette volonté d'inhibition qui oblige à abstraire ses goûts, ses aises, pour céder aux autres, à faire des besognes peu agréables en gaieté, à savoir montrer de l'endurance ou, à l'occasion, l'esprit d'initiative.

Cette petite communauté est favorable aussi au développement de la vie sociale: on y comprend vite le passage de la vie familiale à la vie civique. On y revit la vie de la tribu primitive ou du clan, puis on y apprend la vie civilisée en s'initiant à l'instruction civique, au droit usuel, aux questions nationales et internationales. La Fédération des Eclaireuses travaille dans un sain esprit suisse, sans toutefois négliger de fortifier les liens internationaux. Un fort contingent d'Eclaireuses suisses fut en 1924 au camp international de Foxlease, et deux

— « Tu as vu » — me dit Si Beji avec orgueil — ma maison était superbe et grande. J'ai eu des enfants et des milliers de serviteurs, des jours glorieux. A présent, il ne me reste plus qu'elle — ajouta-t-il en jetant un pauvre vieux regard d'amour à sa femme, et c'est assez ! Dieu est puissant.

— Mektoub ! (c'est écrit) ajouta Lella Tejelmouk.

Aucune désespérance dans cette œuvre. Nul « à quoi bon? » dans le genre de Pierre Loti. M^{me} de Lens est à tel point éblouie par la splendeur de l'Orient, apaisée par son acceptation de toutes choses qu'on se demande si elle éprouve la même indignation que nous à l'idée par exemple du sort des femmes marocaines, dont plus d'une, n'ayant jamais eu ou n'ayant plus l'heur de plaire à son seigneur et maître, est tout simplement parce qu'assez robuste, attelée à côté de l'âne...

Il faut, certes, lire ces livres dont on ne manquera pas d'admirer les fortes qualités d'observation et de style, mais on en gardera peut-être une impression de mélancolie.

M.-L. PREIS:

L'*Almanacco della Donna italiana*¹ pour 1925 est, cette fois encore, un substantiel volume, où il y a de quoi butiner pour tout le monde... si l'on sait l'italien.

Alfredo Panzini, le romancier connu, y donne son opinion sur l'épouse idéale; « Frilussa » (pseudonyme également connu) fait entrevoir un mari idéal aussi. Olga Rodiglioni Flaschel a écrit une étude sur l'âme moderne de la jeune fille et de la jeune femme; Gemma Ferrugia, une biographie de la Duse.

Le divorce à Fiume, les majoliques et les porcelaines italiennes d'autrefois, les actrices du théâtre en dialecte, les femmes violonistes, le mouvement féministe, la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, la femme italienne dans les arts, les lettres, la mode, etc., autant d'articles qui font de l'Almanach, suivant ce qu'on y cherche, une petite encyclopédie à feuilleter, à lire ou à consulter.

M. L. P.

¹ Bomparad, Florence.

La Suisse ne pourra pas se soustraire, à la longue, au courant général qui emporte les esprits. Rappelez-vous les divines paroles du vieil Eschyle, disant que la lumière du soleil créait un sourire innombrable sur les mers de la Grèce. J'imagine que les femmes apporteront sur les mers de la politique le sourire innombrable de la beauté, de la grâce, de la piété et de la paix.

MOTTA, Conseiller fédéral.

« mères-louves » accompagnèrent leurs « louveteaux » au camp international des Eclairés à Copenhague. La citoyenne future est éduquée aussi en vue d'une participation politique aux choses de l'Etat; les institutrices sont de ferventes suffragistes; plus d'une est collaboratrice du *Mouvement Féministe*, et fréquemment notre journal est commenté dans les réunions d'Eclairées.

La formation altruiste de la jeune Eclairée se fait par les actes. Diverses sections ont des cours de samaritaines ou d'infirmières, vont visiter les crèches, hôpitaux, hospices, orphelinats, s'intéressent aux taudis et se sentent animées d'un grand zèle pour améliorer le sort de l'enfance et de la vieillesse malheureuses. Le plus original des efforts faits en ce sens est l'initiation à la préparation maternelle, telle qu'elle est comprise par les Eclairées genevoises, qui ont adopté quelques bébés dont elles paient la pension, qu'elles habillent, visitent, font jouer et dont elles assureront toute l'éducation; les causeries enthousiastes et les travaux auxquels ces pupilles donnent lieu sont des plus féconds. Relevons encore dans le *Bulletin des Eclairées* de fort belles études sur la motion Waldvogel, le développement du sentiment maternel, la puériculture et l'éducation dans la famille. L'œuvre éducatrice des Eclairées aînées vis-à-vis des « petites ailes », des fillettes qui s'initient au scoutisme, et même des « louveteaux » (garçonnetts), constitue une initiation à la maternité future aussi, et combien féconde au point de vue de la pédagogie familiale, puisqu'elle est pratique avant tout et qu'elle dure des années.

Soulignons encore la haute valeur morale d'un enseignement mutuel fait ainsi dans la joie et l'entrain, par libre consentement, et cependant qui ne manque ni de solennité, ni surtout d'élévation. La promesse à la devise et à la loi de l'Eclairée est un acte sérieux de la vie; toute fillette, toute jeune fille consciencieuse fait un réel effort pour s'y conformer, s'élever moralement, pratiquer les nobles vertus de l'Eclairée et faire montre de son amélioration de caractère. L'habitude de la bonne humeur contractée dans les camps, les courses et les jeux, est elle-même une des belles acquisitions de la vie de l'Eclairée, car elle entraîne à la satisfaction de son sort, au contentement d'esprit et au courage moral. Les multiples occasions qu'ont les Eclairées d'appliquer leur idéal élevé le rendent plus fécond que celui des Ligues de bonté, qui offrent moins d'esprit de corps et de pratique des actes vertueux.

Dans nos groupements suffragistes, un problème presque insoluble est celui du recrutement des jeunes membres. Ne serait-ce pas un moyen de gagner à nous la jeunesse féminine que d'encourager la genèse de sections d'Eclairées, d'appuyer les groupes déjà formés de notre approbation et de notre aide effective, si besoin est? Tout ce qui contribue à une formation éducative plus moderne de la jeune fille mérite d'intéresser le féminisme. La valeur éducative du mouvement des Eclairées est digne de nos meilleurs encouragements au scoutisme.

MARGUERITE EVARD.

Chronique parlementaire

A l'ouverture de la session d'été, les présidents des Chambres ont rappelé le souvenir de deux de leurs collègues, décédés subitement il y a peu de semaines, du Conseiller d'Etat M. de Montenach, le protecteur bien connu des artistes et des littérateurs, et de M. Muller, président du Tribunal cantonal de Lucerne. Le canton de Fribourg n'a pas encore remplacé M. de Montenach.

Puis, malgré un ciel radieux, une nature riante et la chaleur accablante de la salle, on s'est mis à étudier le rapport de la gestion du Conseil Fédéral et le rapport financier de la Confédération — le gros morceau de chaque session d'été. Le zèle des députés semblait bien un peu diminué par la chaleur, car les comptes et les rapports ont été adoptés sans grande discussion.

La comptabilité boucle avec un excédent de dépenses de 21 millions, déficit moins gros que celui des années précédentes, mais qui prouve que l'équilibre financier n'est pas encore

rétabli. Notre dette nationale de 23 milliards, avec leurs 120 millions d'intérêts, pèse lourdement sur les finances, sans compter la dette des C. F. F. qui monte à 24 milliards aussi. Seul, le service des Postes peut noter un petit bénéfice. Notre situation financière est donc toujours très sérieuse et l'optimisme si souvent affiché en haut lieu ne paraît pas encore justifié par les chiffres.

La loi sur les automobiles a enfin été liquidée par le Conseil National. La question la plus discutée et qui était cause de son renvoi depuis les sessions de décembre et de mars a été celle de la responsabilité civile de l'automobiliste en cas d'accident. Il a été décidé que l'automobile doit supporter les conséquences des dangers qu'entraîne pour le public un véhicule à grande vitesse — tout comme les chemins de fer, et même dans une plus grande proportion que ceux-ci, puisque l'auto n'est pas liée à la voie tracée par le rail. L'automobiliste sera donc responsable de tout dégât que cause sa machine, qu'il soit en faute ou non et il ne sera libéré de sa responsabilité que si l'accident est dû à une force majeure, ou à une grave faute de la victime, ou à la faute d'un tiers, à condition que l'automobiliste n'ait commis lui-même aucune faute. Cette garantie de la sécurité des piétons sur nos routes était devenue urgente. Pour les automobilistes, elle aura surtout pour résultat de faire monter de quelques francs leur prime d'assurance.

M. Waldvogel a déposé une nouvelle motion très conforme aux intérêts des mères de famille, cette fois-ci. Il demande que les billets à prix réduits, dits billets pour enfants, soient valables jusqu'à leur 15^{me} année. Nous craignons que cette motion Waldvogel n'ait pas plus de chances d'aboutir que la première.

Un sujet, attendu avec impatience par un grand nombre de femmes, n'a passé au National que le dernier jour de la session. Il s'agissait pour la Suisse de pouvoir ratifier les Conventions internationales de 1910 et de 1921 contre la traite des femmes et des enfants, par une loi fédérale permettant de réprimer ces crimes. Or le projet de cette loi stipulait une distinction quant à la traite des femmes, soit qu'elles n'aient pas encore atteint 21 ans, soit qu'elles les aient dépassés, ne punissant ce dernier cas que dans certaines conditions et laissant le trafiquant libre de faire la traite de femmes majeures dont il aura obtenu le consentement. Ce n'est qu'à force de pétitions répétées, d'explications personnelles que la commission du National a adopté le point de vue féminin de considérer la traite de tout être humain comme un délit en soi et de le punir comme tel, quel que soit l'âge de la victime. Et c'est avec un soulagement immense que nous avons appris que les deux Chambres ont ratifié cette conception sans aucune opposition et ont signé les Conventions internationales.

La pétition pour le service civil facultatif de ceux dont la conscience s'oppose au service militaire, a rencontré au Conseil des Etats encore beaucoup moins de compréhension qu'au National l'hiver dernier. Le rapporteur, M. Huber, de Thurgovie, a expliqué que le cas de conscience était bien malaisé à définir et que le commandement « tu ne tueras point » ne pouvait en aucun cas s'appliquer à la guerre, parce qu'il faut l'interpréter : « tu n'assassineras point » et qu'à la guerre on n'assassine pas ! Il est clair qu'avec une conception aussi simpliste, il n'est pas possible d'arriver à comprendre les tourments de la conscience de ceux qui ne se sentent pas le droit moral de se rendre à l'appel du service militaire. M. Burklin, de Genève, a seul protesté contre les exagérations et fausses interprétations — au vote il a été majorisé par 37 voix contre la sienne.